

EPE - Algérie Télécom - SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ouargla
Adresse : Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°: AT/DOT30/SDFS/DAL/S-ACH/AAO/03/2025

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Ouargla lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la conclusion de (s) contrat(s) d'adhésions à commandes pour:

**« TRAVAUX DE DE MAINTENANCE ET DEVELOPPEMENT DE LA
CANALISATION POUR LE RESEAU FTTX »**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent cahier des charges s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales de droit algérien, qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des **travaux de génie civil, travaux publics, travaux de bâtiment et hydrauliques** et ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau FTTX réparti selon les deux paliers 01 et 02 comme indiqué dans le cahier de charges.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges sous le visa N° **70 du 23 mai 2022** auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ouargla
Département Achats et Logistique
Service des Achats
Adresse : Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **huit mille dinars algériens (8 000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **BNA Ouargla, Compte N° 001009440300000250/15.**

Présentation des offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, chaque pli correspondant, la mention, « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

- I. Le dossier administratif comprend l'original de dossier administratif en format électronique.
- II. L'offre technique comprend l'original de l'offre technique en format électronique
- III. L'offre financière comprend l'original de l'offre financière en format électronique

Les Trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant uniquement les mentions suivantes:

**EPE- ALGERIE TELECOM-EPE/SPA-SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DE OUARGLA
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVER AVEC EXIGENCES DE CAPACITES
MINIMALES
N° AT/DOT30/SDFS/DAL/S-ACH/AAO/N°03/2025
<<Travaux de de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau
FTTX>>
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ouargla
Département Achats et Logistique
Service des Achats
Adresse : Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** de **08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom et sur le bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (**BOMOP**).

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.